



# Charte des Etablissements et Ecoles du Développement Durable de Haute-Normandie

## Une vision partagée

Cette charte est l'expression de notre volonté commune d'éduquer, de former, de participer et faire participer tous les acteurs de la communauté éducative à la mise en œuvre du développement durable au sein de notre établissement, ou de notre école, et au delà.

Par la volonté de ses partenaires, cette charte marque une ambition régionale de contribuer, avec les communautés éducatives, à une Éducation en vue du Développement Durable qui implique tous les citoyens.

## La promotion de valeurs communes

Dans le cadre de nos missions, notre projet d'établissement, ou d'école, repose sur une vision globale du monde plaçant l'Homme au centre d'un développement intégrant la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et l'équité sociale.

Notre démarche s'inscrit dans le cadre national de référence dont cinq finalités principales ont été retenues :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Nos engagements

Nous nous reconnaissons dans ces valeurs et dans ces enjeux, et nous nous engageons à :

- Développer une éducation au développement durable et à la citoyenneté en lien avec les enseignements.
- Conduire une démarche de progrès impliquant l'ensemble de la communauté éducative.
- Définir un projet d'établissement, ou d'école, et mettre en œuvre un programme d'actions correspondant.
- Améliorer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'établissement ou de l'école.

Nos principes d'action :

- Un engagement volontaire dans la durée.
- Une stratégie d'amélioration continue impliquant l'ensemble de la communauté éducative.
- Une gouvernance fondée sur la responsabilité, la participation et la concertation.
- Une approche transversale.
- Une évaluation partagée.

**Nous adhérons à la présente *Charte des Établissements et Ecoles du Développement Durable* et nous nous engageons à répondre aux exigences du Label EdDD.**

Nom de l'établissement ou de l'école :

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Le Chef d'établissement, ou le Directeur